

BUREAU EXÉCUTIF PHYSIQUE

VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017 - 09H00/18H00

Présent(s)	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Anne-Charlotte DUPONT, Christine GEFFROY, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Alexandre PY, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard.
Absent(s) excusé(s)	HARRISON Jessica.

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- "Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Informations générales

[1.1. Bilan évolution des clubs et licences](#)

[1.2. Permanence téléphonique 24h/24h](#)

[1.3. Point contrats](#)

[1.4. Point d'avancement des fusions des Ligues](#)

[1.5. Recensement des résultats de course / Accès base de données licenciés](#)

[1.6. Mise en concurrence en cours : Note de frais sur Internet](#)

[1.7. Locaux Marcel Sambat](#)

[1.8. Hommage à Les McDonald](#)

2. Décisions

[2.1. Budget de l'organisation de l'AG 2018 à Toulouse](#)

[2.2. Règlement intérieur du Comité d'Éthique et de Déontologie](#)

[2.3. Convention F.F.TRI. / USEP](#)

[2.4. Evolution des localisations des réunions BE / CA / AG](#)

[2.5. Tenues Lacoste](#)

[2.6. Nomination de Bruno DAMIENS en tant que membre de la CND](#)

[2.7. Décompte du nombre de licences](#)

[2.8. Niveau de prise en charge fédérale / représentant-e-s de club / AG fédérale](#)

[2.9. Séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales à Brive - Propositions ordre du jour](#)

[2.10. Triathlon des Élu-e-s, Vesoul le 03 juin 2018](#)

[2.11. Ordre du jour et programme de l'AG Extraordinaire du 28 octobre](#)

[2.12. Grand Prix de Nice - live](#)

[2.13. Pass compétition 100% sur internet](#)

[2.14. Inscriptions en ligne](#)

[2.14.1. Gestion des encaissements et des reversements](#)

[2.14.2. Commercialisation](#)

[2.15. Mission paratriathlon](#)

[2.15.1. Mise en place d'un label à gérer au niveau des Ligues](#)

[2.15.2. Création de vidéos pour promouvoir le paratriathlon](#)

[2.16. Projet Mixité, Label Mixité](#)

[2.17. Projet de réglementation sportive 2018](#)

[2.18. Appellation des nouvelles pratiques](#)

[3. Réflexions stratégiques](#)

[3.1. Révision des statuts fédéraux / règlement intérieur / règlement financier](#)

[3.1.1. Proposition de modification du règlement financier](#)

[3.1.2. Proposition de modification des statuts et du règlement intérieur](#)

[3.2. Réforme du Grand Prix de triathlon](#)

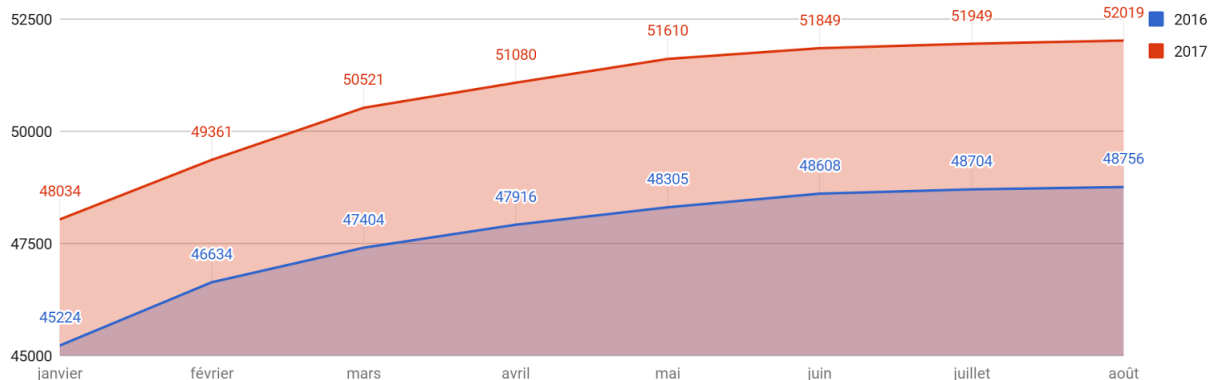
[3.3. Communication presse externe](#)

[3.4. Stratégie DTN et organisation](#)

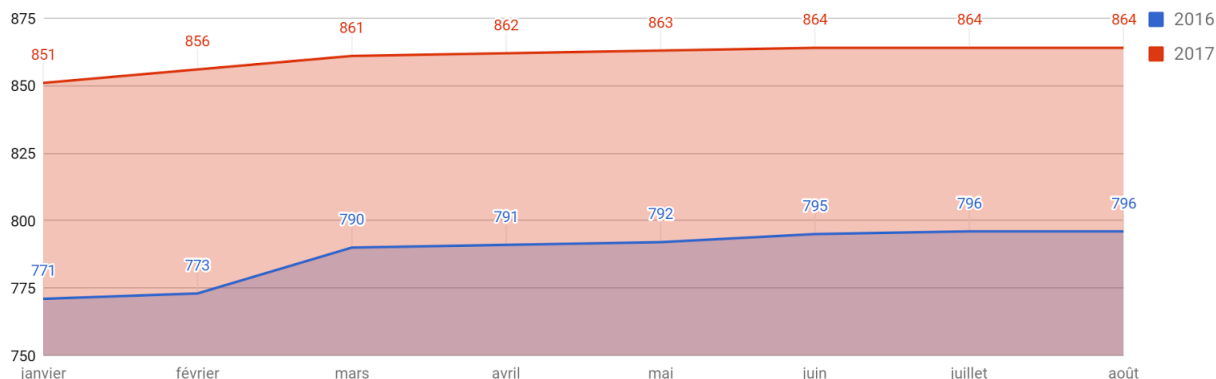
1. Informations générales

1.1. Bilan évolution des clubs et licences

Licences 2016 / 2017



Clubs 2016 / 2017



1.2. Permanence téléphonique 24h/24h

Pierre BIGOT fait savoir qu'un standard automatique va être mis en place dans les prochains jours et précise qu'il sera possible de laisser un message vocal pendant les heures de fermeture, ce dernier pouvant être automatiquement transmis par email. Le système sera opérationnel à compter du 12 septembre.

1.3. Point contrats

Les contrats de la fédération sont numérisés, classés et mis à disposition des membres du BE sur le site intranet dédié.

1.4. Point d'avancement des fusions des Ligues

A la date du 1er septembre :

- 5 ligues avaient achevé la phase de diagnostic,
- 4 ligues étaient en phase de finalisation du diagnostic,
- 7 ligues n'en sont qu'au début de la phase de dépôt de documents

Une réunion F.F.TRI. / Accord Sports / Ligues concernées par la fusion sera organisée afin de rappeler, et préciser si nécessaire, le calendrier des opérations à réaliser.

1.5. Recensement des résultats de course / Accès base de données licenciés

Pour ce qui concerne l'accès à notre base de données dans le cadre des inscriptions en ligne, notre avocat a obtenu fin août l'accord oral de la CNIL pour la mise en place d'un système d'identification via l'identifiant et le mot de passe Espace Tri 2.0. Le webservice à utiliser sera développé en conséquence par notre partenaire informatique.

Pour ce qui concerne le recensement des résultats des courses, une réflexion est engagée pour permettre la remontée des résultats directement sur Espace Tri 2.0 et sur les média de notre fédération.

1.6. Mise en concurrence en cours : Note de frais sur Internet

Pierre BIGOT fait savoir qu'une mise en concurrence relative à la dématérialisation des notes de frais a été lancée et précise que l'objectif est de pouvoir fonctionner sous forme dématérialisée dès le 1er janvier 2018.

1.7. Locaux Marcel Sembat

Le jeudi 17 août 2017 au matin, les forces de l'ordre ont procédé à l'évacuation des squatteurs qui occupaient illégalement nos locaux depuis plus de trois ans.

La F.F.TRI. a enfin pu obtenir gain de cause dans cette affaire et le Président LESCURE remercie l'ensemble des personnes, élu.e.s et employé.e.s, qui se sont fortement impliquées dans ce dossier. Il remercie tout particulièrement Jacky BAUDRAND et Guillaume FRITSCH qui ont représenté notre Fédération durant toute la procédure.

1.8. Hommage à Les McDonald

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Les McDonald, Président d'honneur de l'ITU. Il est décédé ce lundi 4 septembre à Vancouver (Canada), à l'âge de 84 ans. Les McDonald a été Président de l'ITU depuis sa création en 1989 en Avignon jusqu'en 2008. Il a, non seulement, été l'artisan de l'intégration du triathlon au programme des Jeux olympiques d'été, mais a aussi ouvert le triathlon à toutes les formes de pratiques, sans oublier son combat incessant pour la féminisation et l'équité.

En cette très douloureuse circonstance, le Président LESCURE adresse, au nom de la Fédération Française de Triathlon et en son nom personnel, ses très sincères condoléances à sa famille et à ses proches, et le témoignage de son entier soutien à l'ITU et son Bureau Exécutif.

2. Décisions

2.1. Budget de l'organisation de l'AG 2018 à Toulouse

Les membres du BE valident l'attribution d'une enveloppe de 30.000€ pour l'organisation de l'Assemblée Générale prévue le 07 avril 2018.

2.2. Règlement intérieur du Comité d'Éthique et de Déontologie

Les membres du BE valident le projet de règlement intérieur du Comité d'Éthique et de Déontologie amendé par le Centre de Droit et d'Économie du Sport.

2.3. Convention F.F.TRI. / USEP

Les membres du BE valident le projet de convention F.F.TRI. / USEP.

2.4. Evolution des localisations des réunions BE / CA / AG

Les membres du BE valident l'organisation de réunion :

- à Montpellier au premier trimestre 2018 (pôle France)
- à l'Insep (en fonction de possibilités de mise en place de navettes) une fois chaque année
- à l'hôtel Mercure ou à l'Espace Diderot (en fonction des conditions tarifaires et d'hébergement)

Les membres du BE souhaitent que les conditions d'accès aux infrastructures de certaines fédérations équipées en salle de réunion (fédération d'escrime, de boxe, fédération culturelle et sportive de France, etc) soient étudiées.

Christine GEFFROY proposera le calendrier 2018 au BE du mois de Novembre.

2.5. Tenues Lacoste : partenariat

Le BE valide l'achat d'équipements Lacoste à tarif préférentiel afin d'attribuer une dotation de représentation aux membres du BE, du CA, aux Président.e.s de ligue et aux Président.e.s de Commission.

2.6. Nomination de Bruno DAMIENS en tant que membre de la CND

La fonction de "conciliateur" occupée par Bruno DAMIENS prenant fin au 30 juin (expiration du règlement disciplinaire prévoyant cette fonction), il est proposé de nommer Bruno DAMIENS membre de la Commission Nationale de Discipline.

Les membres du BE valident cette proposition qui sera également soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

2.7. Décompte du nombre de licences

Sur demande du ministère des sports, il est proposé aux membres du BE de clarifier la date officielle de fin de décompte du nombre de licences.

Les membres du BE décident à l'unanimité d'arrêter officiellement le décompte des licences **au 31 août**.

Cette date sera également reprise dans le projet de nouveaux statuts.

2.8. Niveau de prise en charge fédérale / représentant.e.s de club / AG fédérale

Le projet de nouveaux statuts précise le mode de calcul du nombre de représentant.e.s des clubs à élire lors des Assemblées Générales de Ligues. Environ 75 représentant.e.s des clubs pourront être élu.e.s pour participer à l'AG fédérale d'avril 2018.

Les membres du BE sont favorables à une prise en charge fédérale de l'ensemble de ces représentant.e.s des clubs (contre une prise en charge d'un seul représentant des clubs par ligue à ce jour).

Conformément aux statuts en vigueur (disposition reprise dans le projet de nouveaux statuts), les modalités de prise en charge des représentants des associations sportives affiliées élus par les Assemblées Générales des ligues régionales à l'Assemblée Générale sont déterminées par le Conseil d'Administration de la Fédération.

Il sera proposé aux membres du CA de valider la prise en charge fédérale de l'ensemble des représentant.e.s des clubs élu.e.s pour participer à l'AG fédérale d'avril 2018.

2.9. Séminaire des Président.e.s de Ligues Régionales à Brive - Propositions ordre du jour

Deux ateliers de travail seront animés en demi groupe, un le matin, un l'après midi :

- Groupe 1 : Réflexions et préconisations stratégie financière et tarifaire, avec le concours de Alain COURPRON et Emmanuel CHABANNES, animateur Guillaume Fritsch
- Groupe 2 : Comment rapprocher la fédération de ses territoires et des membres ? avec le concours de Cédric GOSSE et Laurent MASSIAS, animatrice Delphine Laborde
- Point loi travail : Intervention d'une heure de Delphine LABORDE, DRH : bilan des évolutions RH dans le cadre de la Loi Macron.

2.10. Triathlon des Élu.e.s, Vesoul le 03 juin 2018

Il sera proposé aux élu.e.s de participer à un triathlon à Vesoul le 03 juin 2018. Les droits d'inscription seront reversés à l'organisateur pour une oeuvre caritative.

2.11. Ordre du jour et programme de l'AG Extraordinaire du 28 octobre

Le projet d'ordre du jour de l'AG Extraordinaire qui se déroulera au CNOSF le 28 octobre est le suivant :

- Proposition de modification des Statuts
- Proposition de modification du Règlement Intérieur
- Proposition de modification du Règlement Financier

Les membres du BE valident ce projet qui sera soumis au vote des membres du Conseil d'Administration.

2.12. Grand Prix de Nice - live

Il est proposé de mettre en place une diffusion Web en live avec Tri max ainsi qu'une diffusion sur écran géant.

Les membres du BE valident cette proposition.

2.13. Pass compétition 100% sur internet

Il est proposé de mettre en place un système de prise de pass compétition en ligne, avec paiement en ligne.

Les membres du BE sont favorables au test d'un tel dispositif sur 2018 avec certains organisateurs volontaires.

2.14. Inscriptions en ligne

2.14.1. Gestion des encaissements et des reversements

TEVE a confié à NJUKO la gestion des encaissements des inscriptions et des reversements aux organisateurs.

2.14.2. Commercialisation

TEVE propose de confier la commercialisation des inscriptions en ligne à Denis JAEGER.

Les membres du BE y sont favorables à la majorité. Un contrat de prestation sera établi en ce sens.

2.15. Mission paratriathlon

2.15.1. Mise en place d'un label à gérer au niveau des Ligues

Le chargé de mission Paratriathlon, Luc BOURON, propose la mise en place d'un label Paratriathlon dont la gestion relève directement des ligues.

Les membres du BE valident cette proposition.

2.15.2. Création de vidéos pour promouvoir le paratriathlon

Le chargé de mission Paratriathlon, Luc BOURON, propose la création de vidéos pour promouvoir la pratique du Paratriathlon.

Dans la mesure où cette action n'a pas été budgétée, les membres du BE n'y sont pas favorables et remercient Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, de bien vouloir adresser un courrier à tou.te.s les chargé.e.s de mission et président.e.s de commission rappelant la nécessité de prévoir :

- les actions de communication souhaitées ou envisagées
- le budget associé

2.16. Projet Mixité, Label Mixité

Les membres du BE valident le projet Mixité présenté ainsi que le label associé.

2.17. Projet de réglementation sportive 2018

Il est rappelé que pour la saison 2018, la "Réglementation Générale Fédérale - Réglementation Sportive 2017" a été scindée en 2 livrets distincts :

- la Réglementation Sportive (parties "Administratif" et "Manifestation sportive"), proposée par la Commission Nationale de la Réglementation Sportive et adoptée par le Conseil d'Administration
- le Règlement Intérieur des Épreuves Nationales, proposé par la Commission Nationale Sportive et adopté par le Bureau Exécutif

Le projet de Réglementation Sportive 2018 sera transmis aux membres du Conseil d'Administration. Comme chaque année, il sera précisé que seules les remarques et observations

transmises par écrit seront examinées lors du CA dédié à la validation de la Réglementation Sportive.

2.18. Appellation des nouvelles pratiques

Jean-Michel BUNIET propose la création d'une appellation spécifique pour les épreuves enchaînées "innovantes" qui pourraient être mises en place par les organisateurs.

Les membres du BE ne sont pas favorables à cette proposition et préconisent que les épreuves concernées entrent dans la catégorie des raids lorsqu'elles sont conformes à la définition d'un raid: *"Les raids sont des manifestations d'au moins 3 sports de nature enchaînés ou à minima, deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé, réalisés principalement par équipe et en mixte mais caractérisé par un format laissant place à la créativité responsable des organisateurs et à l'adaptation au territoire"*.

3. Réflexions stratégiques

3.1. Révision des statuts fédéraux / règlement intérieur / règlement financier

3.1.1. Proposition de modification du règlement financier

Compte tenu des travaux en cours pour gérer la facturation des licences, affiliation, etc dans Espace Tri 2.0, du souhait de mise en place d'un système de gestion de notes de frais dématérialisé, il est nécessaire de mettre à jour notre Règlement financier :

- Révision du calendrier de facturation aux ligues
- Révision des délais de paiement sur la base de factures et suppression des avances de paiement
- Modification du process de déclaration des notes de frais

Les membres du BE valident cette orientation et demandent à la Commission Nationale Financière de procéder aux ajustements et modifications nécessaires.

Le projet de Règlement Financier devra être proposé au Conseil d'Administration, puis à l'Assemblée Générale.

3.1.2. Proposition de modification des statuts et du règlement intérieur

Les membres du BE valident les deux projets présentés.

Il est à noter que les conditions de candidatures à l'élection des représentant.e.s des clubs, précisées dans les projets de nouveaux statuts et de nouveau règlement intérieur, différent de celles présentes dans les statuts des ligues régionales. Seules les dispositions prévues dans les projets de nouveaux statuts et de nouveau règlement intérieur seront applicables.

3.2. Réforme du Grand Prix de triathlon

Alexandre PY présente le résultat du groupe de travail sur l'évolution du Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon.

Les quatre clés de cette réforme sont :

- une attractivité sportive à renforcer,
- un modèle économique à revisiter,
- une médiatisation à développer pour plus de visibilité,
- une marque forte à créer.

Une présentation de cette évolution sera faite aux clubs de lors d'une réunion à Nice le samedi 23 septembre.

3.3. Communication presse externe

Jacky BAUDRAND propose de décliner le "kit communication" pour les ligues régionales qui souhaiteraient en faire l'acquisition.

Les membres du BE valident cette proposition.

Jacky BAUDRAND indique que les membres du BE et du CA seront systématiquement informés du lancement des opérations de communication.

3.4. Stratégie DTN et organisation

Le DTN rappelle les différentes étapes quant à l'organisation de la Direction Technique Nationale :

- 7 juillet : Nomination "Officielle" du DTN
- 19 juillet : Information à la Direction Technique Nationale, nomination des DTN adjoints (Alexandre Dodu, Laurent Massias)
- 24 juillet au 6 septembre : Entretiens individuels de positionnement
- D'ici à fin septembre : Travail sur les lettres de mission et organigramme
- 4 au 6 octobre : Colloque DTN à Lamotte Beuvron
- 6 et 7 octobre : Présentation pour information au BE et CA de l'organigramme

La suite de la présentation est reportée au BE du 06/10.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Pierre BIGOT – Secrétaire Général